



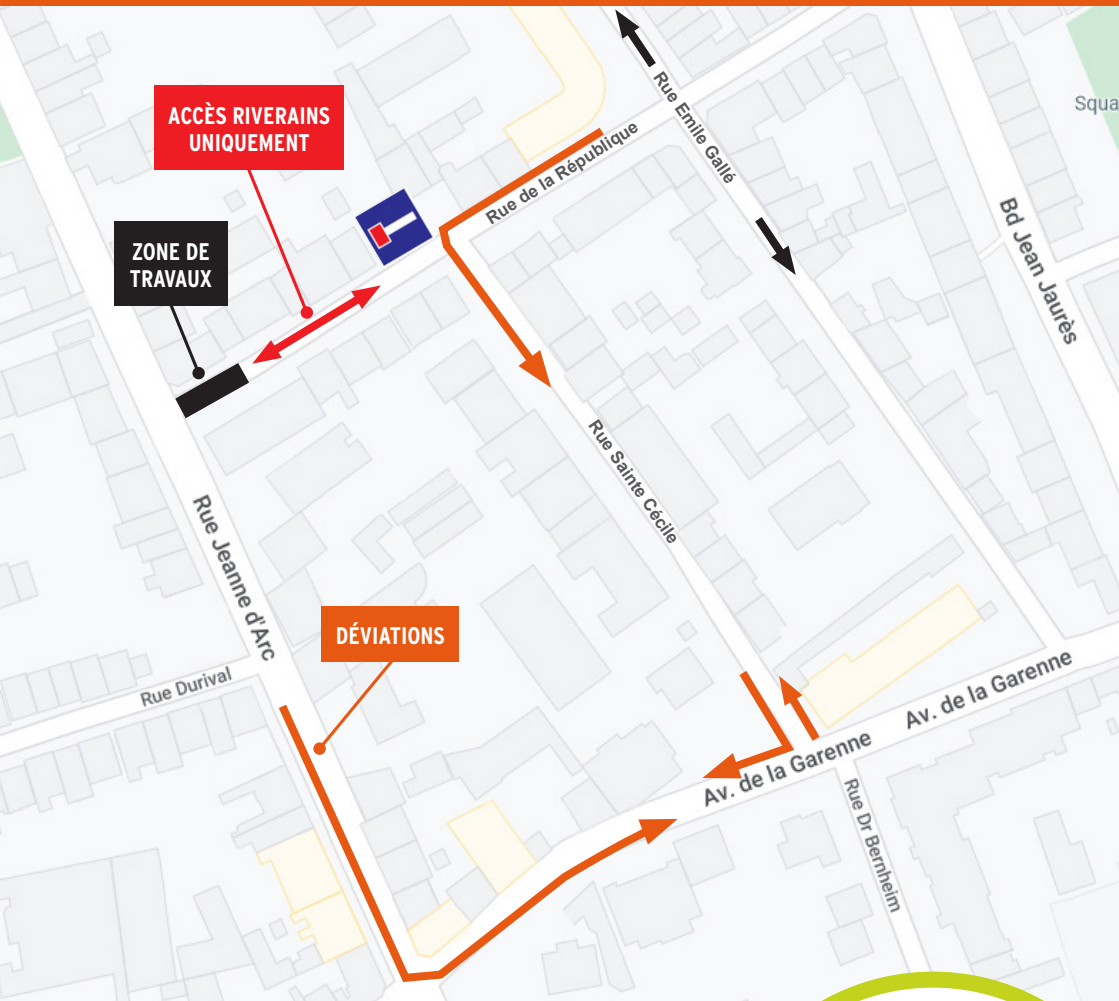
AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE RUE JEANNE D'ARC : TRAVAUX SUR LE CARREFOUR ENTRE LA RUE JEANNE D'ARC ET LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE



POURQUOI CES TRAVAUX ?

Les aménagements de la rue Jeanne d'Arc doivent permettre de donner plus de place aux mobilités actives. En effet, la future rue accueillera une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée ainsi que des espaces plus agréables et végétalisés. Deux voies permettront toujours aux véhicules de circuler tout le long de la rue mais le partage de l'espace public sera revu afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons. Les croisements avec les rues qui rejoignent et qui traversent la rue Jeanne d'Arc seront également adaptés pour garantir la continuité des voies.

Dans cette démarche, pour l'adaptation du carrefour entre la rue Jeanne d'Arc et la rue de la République, des travaux de voirie doivent être entrepris sur la rue de la République.



CALENDRIER ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Du mardi 3 mai au mardi 31 mai 2022

- La rue de la République passe en voie sans issue dans sa partie comprise entre la rue Jeanne d'Arc et la rue Sainte Cécile. Des déviations seront mises en place par l'avenue de la Garenne et la rue Sainte Cécile.
- L'accès des riverains sera maintenu par la rue Sainte Cécile et la rue de la République depuis le Boulevard Jean Jaurès.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
VOUS POUVEZ CONTACTER :**

Didier CINTRACT

Coordination des travaux sur la voirie
Ville de Nancy

06 11 73 75 09

Yannick LEFEVRE

Service aménagement et
grandes infrastructures
Métropole du Grand Nancy

06 17 71 32 78

La Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy, conscientes de la gêne occasionnée, vous remercient de votre compréhension.